

Chambéry, le 21 octobre 2024

**AVIS A LA BATELLERIE
N° 42 / 2024**

(articles L*4241-3, R*4241-26, D*4411-3, A*4241-26 du code des Transports)

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers
du lac du Bourget sont avertis des événements suivants :

Manifestation nautique

« Régate de Ligue dériveurs - 5A »

CNVA – 100 bateaux

Dimanche 10 novembre à partir de 11h00

(plan en annexe)

COMMUNES DE
BOURDEAU – CHAPELLE DU MONT DU CHAT – TRESSERVE – AIX les BAINS - BRISON
SAINT INNOCENT

COMMENTAIRES :

Le dimanche 10 novembre 2024, le CNVA organise une régate comptant 100 bateaux dériveurs et planches à voile selon le parcours joint en annexe,

- La plus grande prudence est requise aux abords du périmètre de course défini en annexe. Pour rappel, une inter-distance de 100 m entre chaque bateau est exigée (art. 5.2- Inter-distance du RPPN sur le lac du Bourget).
- Les activités de baignade, de pêche en statique et de pêche aux engins sont interdites dans la zone de course pendant l'épreuve.

Pour le préfet et par délégation,
Pour la directrice départementale des territoires
Le chef de l'unité Environnement et Cadre de Vie

DESTINATAIRES¹

- Mairie de BOURDEAU
- mairie de la CHAPELLE DU MONT DU CHAT
- Mairie de TRESSERVE
- Mairie du BRISON SAINT INNOCENT
- Mairie de AIX LES BAINS

- Grand Lac communauté d'agglomération : pour affichage dans les ports et capitaineries et diffusion aux plaisanciers des ports
- Agence tourisme Aix-les-Bains
- Brigade Nautique de l'Intérieur à Aix les Bains
- SDIS
- CENS
- Cisalb
- Club kayak Chambéry Le Bourget-du-Lac
- Compagnies des bateaux à passagers
- Club des Plaisanciers
- Loueurs de bateaux

- Pêcheurs professionnels du lac du Bourget
- AAPPMA Chambéry
- AAPPMA Aix les Bains
- accastilleurs
- bateaux Ecole
- groupe CAKINATOLA (nage en eau libre)
- YCBL
- CNVA
- ENAB
- CNCB
- FFESSM 73
- USMB – département STAPS
- Location embarcations navigation douce
- Kite Club du Lac du Bourget
- Aqualis (centre d'interprétation du lac du Bourget)
- permissionnaires AOT lac du Bourget

¹Retrouvez tous les avis à batellerie et les mesures temporaires de navigation :



Annexe à AB 42 /24
Plan du parcours de la Régate de Ligue Dériveurs -10 novembre 2024

